01.04.1992 – 01.04.2022

30 ans de l'OFCOM

L'OFCOM dans 30 ans

Marc Furrer,
premier directeur de l'OFCOM
(1992 – 2004)

Dans le monde de la communication, 30 ans représentent une éternité. Il y a trois décennies, les natels étaient encore des "pavés" peu maniables, le streaming ou les vidéoconférences accessibles à tous impensables.
Une réglementation stricte s'appliquait.
Chaque appareil de télécommunication devait être homologué par l'OFCOM: les chefs d'Ascom, Siemens, Alcatel et co. se pressaient à la rue de l'Avenir afin de soumettre leurs demandes d'homologation sur le marché suisse. Rares sont ceux qui auraient imaginé l'avenir tel qu'il est aujourd'hui.

En 2022, bien malin qui peut prédire comment sera le monde de la communication dans 30 ans. Tentons néanmoins l'exercice. Dans 30 ans, l'intelligence artificielle (IA) façonnera sans doute la technologie de la communication. Les processus sont totalement autonomes. L'être humain se contente de paramétrer la machine, celle-ci s'occupe du reste – aussi pour la communication avec d'autres machines. Il pense, guide et surveille. Et de manière mobile, de l'endroit où il se trouve. Les réunions virtuelles sont la règle. On ne se rencontre physiquement que dans le cadre privé ainsi que pour discuter et décider des choses importantes.

Les marchés de la communication connaissent une nouvelle consolidation. Les grands acteurs fusionnent ou coopèrent dans différents domaines: la solution s'appelle coopétition. Les infrastructures sont gérées de manière centrale, que ce soit par un organe étatique ou par des privés. Parallèlement, un grand nombre de fournisseurs de services offrent dans tous les domaines de la vie des services numériques et doivent avoir accès aux infrastructures. Pour eux, des procédures d'accès régulées revêtent une grande importance. Grâce à l'intelligence artificielle et à la technologie, ces services sont pratiquement sans limites. De nouvelles entreprises se créent continuellement, et disparaissent aussi beaucoup plus vite. Les pop-ups sont omniprésents, pas seulement dans le commerce ou la gastronomie. Celui qui a une nouvelle idée de service ou de commerce la réalise immédiatement en s'appuyant sur des personnes créatives et innovatrices ainsi que sur des mécanismes de financement flexibles, dynamiques – et virtuels.

Dans les télécommunications, le réseau fixe repose partout sur la fibre optique. Fixer une obligation dans le service universel en matière de largeur de bande est obsolète. Le spectre mobile atteint les limites de ses capacités. Le renfort du réseau fixe s'impose.

La poste devient une simple entreprise logistique de transport des colis, par route, par rail et sous terre par des tubes postaux. Seuls les romantiques écrivent encore des lettres, affranchies 3 francs. La banque postale a aussi disparu. S'agissant de la distribution et de la production, les médias ne font plus qu'un avec les télécoms. Les nouvelles sont rédigées de plus en plus numériquement; pour la mise en contexte, pour des commentaires, comme l'interprétation politique, l'humain reste toujours indispensable. La numérisation ouvre cependant les portes à toutes les formes de manipulation et de désinformation. La sélection des contenus et un journalisme de qualité gagnent en importance. La télévision linéaire et la radio disparaissent de plus en plus.

Et le service public? Il est plus que jamais nécessaire: pour des informations fiables, pour des contenus de et à l'intention des minorités, pour des services garantis partout et à tous, ainsi que pour un accès équitable aux infrastructures. Dans 30 ans, il appartiendra toujours à l'OFCOM de s'en occuper.

Postulation Gadient du 20 mars 1990

Création d'un office fédéral de la communication

"La politique des médias et de la communication est en mutation. Ces dernières années, un imposant programme législatif a vu le jour et a été partiellement approuvé. (…) L'exécution de cette législation, visant l'ouverture et la libéralisation, implique de nombreuses et lourdes tâches. Les deux domaines, télécommunications et médias électroniques, sont intimement liés. (…) Dans la perspective des tâches futures, (…) le Conseil fédéral est dès lors prié d'examiner la possibilité de créer un office fédéral de la communication."

Ensemble sur les chemins de la société digitale

Dr. Adrienne Corboud Fumagalli, présidente de la Commission fédérale de la communication ComCom

En cette année 2022, l'OFCOM fête ses 30 ans. La ComCom quant à elle ses 25 ans.
Un quart de siècle de collaboration étroite pour permettre à tous de bénéficier de services de télécommunications de qualité.

Les technologies ont évolué. Les enjeux restent les mêmes: donner accès au savoir et faciliter la communication de la société, entre particuliers ou entre entreprises partout dans le monde. La demande en capacité de transmission des données ne cesse de croître.

Au début de la libéralisation du marché, le service universel contenait surtout la téléphonie fixe et les publiphones et, en 2008 seulement, l'accès à Internet avec 600 kbit/s a été introduit. En 2021, on est passé à 10 Mbit/s, plaçant la Suisse en tête du peloton en Europe.

Une intervention parlementaire exige maintenant 80 Mbit/s. La ComCom suit attentivement les développements technologiques et s'assure que par ses interventions, elle anticipe l'évolution des usages en soutenant le déploiement d'infrastructures efficientes tant sur le plan de la sécurité, de la disponibilité que d'un point de vue énergétique. Consciente de son rôle limité de régulateur ex-post, la ComCom souhaite apporter l'expertise de ses membres au développement d'une société digitale inclusive. Elle est particulièrement attentive à la résilience des réseaux, à la sécurité des données et à la protection de la sphère privée.

Gageons que le travail de la ComCom et de l'OFCOM va prendre une importance croissante pour fluidifier et sécuriser les communications sur le chemin de la société digitale des Gigabit, Terabit et au-delà.

Le journalisme de qualité: un bien indispensable

Martin Dumermuth,
ancien directeur de l'OFCOM
(2005 – 2013)

Cela peut sembler paradoxal. Nous n'avons jamais eu autant de possibilités d'échanger des nouvelles et de nous informer. En même temps, nous restons perplexes quant à la manière de garantir durablement la communication médiatique pertinente pour la démocratie.

Pendant longtemps, les voix ne pouvaient se faire entendre dans le débat social qu'au travers des médias traditionnels. Les plateformes numériques ont depuis longtemps brisé ce monopole. Les opportunités qu'elles engendrent pour la démocratie ont toutefois aussi leur revers: les exploitants de médias sociaux ne se soucient guère des contenus et leurs plateformes servent souvent à contourner le discours journalistique et à le discréditer en le qualifiant de "presse mensongère". Dans de nombreux pays, des attaques sont menées contre les médias qui pratiquent un journalisme de qualité, dans le but de propager sur les médias sociaux une vision des choses déformée, et parfois insolite, à l'abri des regards des journalistes critiques. C'est depuis longtemps une évidence: les médias sociaux ne remplacent pas le journalisme professionnel, qui implique un partage des tâches, fournit des prestations sur la durée et respecte des standards de qualité.

Aujourd'hui, ce journalisme-là est en mauvaise posture financière. Le mariage de raison entre les médias conventionnels et la publicité, qui a bien fonctionné pendant des années, s'étiole. Les annonceurs ont trouvé dans les moteurs de recherche et autres plateformes numériques de nouveaux partenaires, qui permettent de s'adresser au public de manière beaucoup plus ciblée. Le manque à gagner, surtout pour la presse écrite, mais aussi pour la radio et la télévision, est énorme. Néanmoins, aucun nouveau modèle économique viable ne pointe à l'horizon.

Le déclin, puis la lente disparition d'un secteur à la suite de changements économiques structurels ne sont pas exceptionnels et font partie du cycle économique habituel. Certains services demeurent toutefois indispensables pour le bon fonctionnement de la démocratie. Ils doivent être garantis et financés dans tous les cas. Personne ne s'attend par exemple à ce que la formation ou le système de santé soient financés uniquement par le marché.

Voilà le défi à relever: comment assurer à l'avenir le financement d'un journalisme de qualité indépendant de l'Etat? Nous ne pourrons guère éviter des modèles de financement public. Le rejet, le 13 février 2022, du train de mesures en faveur des médias, n'était que les prémisses d'un débat qui se révèlera essentiel pour notre démocratie.

L'OFCOM au service du monde

Philipp Metzger,
ancien directeur de l'OFCOM
(2014 – 2020)

Ce fut un honneur incomparable d'être nommé, en 2013, à la tête de l'Office fédéral de la communication et de servir mon pays jusqu'en 2020 dans l'intérêt de la cause publique, avec une équipe acquise à cette cause, soudée et orientée vers l'avenir.

J'ai toujours considéré essentiel pour l'accomplissement de nos tâches que l'Office soit proche de la société et de l'économie suisses qu'il est appelé à servir. Cette proximité entre "administrés" et "administration" est une qualité particulière de l'administration suisse (fédérale, cantonale, municipale), relevée par de nombreux observateurs étrangers qui ne savent pas en dire autant pour leurs propres pays respectifs. Habiliter autant que possible les acteurs privés et leur offrir un cadre stable et fertile afin qu'ils puissent déployer tout leur potentiel, à leur propre bénéfice ainsi qu'au bénéfice de la collectivité, constitue à mon sens le véritable test de gouvernance.

Ces atouts helvétiques valent cher dans un monde numérique multipartite qui offre davantage d'opportunités pour une société plus inclusive et plus égale, mais dont la complexité et les interdépendances grandissantes appellent des nouvelles "recettes" de collaboration et de synergies entre les différentes parties prenantes. Rien ne nous permettra de relever les défis fondamentaux auxquels est confrontée notre planète aujourd'hui, et auxquels elle sera exposée plus encore demain, sans inspiration et surtout sans coopération internationale. Sans cela, il sera impossible de laisser derrière nous la période de crise mondiale grave que nous traversons, hélas, actuellement.

Ce n'est pas par hasard que l'OFCOM, pendant toute son existence, s'est toujours engagé en faveur de cette coopération internationale si essentielle. Il l'a fait, et continue à le faire j'en suis certain, avec la conviction que les intérêts nationaux ne s'arrêtent pas à nos frontières, mais également avec une motivation profonde de contribuer à bâtir un monde plus juste. Ces efforts ont porté beaucoup de fruits, à plusieurs niveaux, notamment sur le plan mondial.

En ce qui concerne notre propre continent, il reste à espérer que la Suisse trouvera – bientôt – une voie fructueuse avec l'Union Européenne qui permette d'approfondir la coopération numérique, notamment dans les domaines qui sont du ressort de l'OFCOM. Nous en profiterons tous.

Numérisation: un défi social

Anna Jobin,
présidente de la Commission fédérale des médias COFEM

C'est en 1992 que le premier SMS est envoyé. La même année naît le prototype de l'IBM Simon Personal Communicator, considéré depuis comme le premier smartphone. Toujours en 1992, le navigateur Mosaic est développé; il simplifie l'accès à l'internet et ouvre ainsi la porte du web à une large partie de la population. En y regardant de plus près, ces trois jalons techniques décrivent aussi des changements profonds dans la communication humaine, et donc dans la société. En effet, les innovations ne sont pas seulement une question technique; les technologies sont aussi toujours une forte composante humaine. D'une part, les gens réagissent aux changements qu'amène la technologie. D'autre part, ils établissent des priorités, dans les domaines du développement et de la réglementation par exemple, et décident tant individuellement que collectivement de l'utilisation, du budget et de l'usage acceptable.

La numérisation est très étroitement liée à des aspects sociaux, notamment via l'internet. Trafic des paiements et achats, conversation et communication entre personnes, criminalité et surveillance se déroulent désormais souvent sur la même infrastructure technique, qui devrait aussi héberger des informations pertinentes pour la société et permettre la participation démocratique. Une pensée cloisonnée ne permet pas d'appréhender cette situation de manière adéquate, car l'échange numérique de données comprend simultanément le canal de communication, les échanges d'information, les possibilités d'expression et l'éventuel lien social qu'il crée ou empêche. Cela se ressent dans la communication personnelle, comme dans le paysage médiatique et, inévitablement, dans tous les autres secteurs d'activité. A un niveau plus élevé, la numérisation pose des défis politiques, économiques et sociaux, tels que la durabilité, la géopolitique et la cybersécurité.

A l'ère numérique, une société hautement spécialisée doit donc repenser et réaménager des organisations, branches et disciplines établies. Une question revêt une importance cruciale: comment les valeurs et les droits existants peuvent-ils être appliqués? Dans l'idéal, les priorités ne devraient pas être fixées en fonction de structures existantes, mais en considérant le bien-être de la société civile. Les acteurs impliqués ainsi que leurs rôles ne doivent pas être dictés par la technologie, mais décidés en fonction de la légitimité démocratique.
Certains principes ne changent pas, même après 30 ans.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Kommunikation BAKOM
Office fédéral de la communication OFCOM
Ufficio federale delle comunicazioni UFCOM
Uffizi federal da communicaziun UFCOM

Nous travaillons toujours à (la rue de) l'avenir

Le 1er avril 1992 marquait l'ouverture solennelle de l'Office fédéral de la communication à Bienne. L'OFCOM a donc vu le jour il y a 30 ans. Les attentes vis-à-vis du dernier né de l'administration fédérale étaient grandes: il devait développer des visions et anticiper l'avenir.

Aujourd'hui, le petit dernier a 30 ans et est devenu adulte. Au cours de ces trois décennies, notre office a connu différentes phases. Les premières années ont été marquées par des apprentissages au quotidien. Tout était nouveau, tout devait être essayé et testé. Ce processus ne s'est pas déroulé sans de douloureuses expériences et quelques bobos. Mais l'enfant a bien évolué. Il a reçu de nouvelles tâches, il a grandi et a un peu gagné en importance. Il rencontrait la satisfaction quasi générale, même si, parfois, il a exaspéré l'un ou l'autre acteur des télécommunications ou des médias. Puis est venue la puberté, une phase de découverte de soi. L'OFCOM croyait déjà tout savoir et tout pouvoir. Dans son empressement, il lui est quand même arrivé de se cogner la tête. Ces épisodes étaient certes douloureux, mais c'est ainsi que notre office s'est forgé sa propre identité. Il s'est stabilisé et a calmé quelque peu ses ardeurs.

Jeune adulte, l'OFCOM a vécu encore quelques passions et déceptions, et joui d'une liberté sans limites, mais globalement il savait dans quelle voie il entendait s'engager. Il a trouvé sa place dans le monde de la communication et est pris au sérieux. Les qualités dont il a hérité au berceau lui ont donné les atouts pour devenir un grand et bel office fédéral. La prochaine tranche de vie arrive désormais. Avec la numérisation, le cadre et les conditions ont fondamentalement changé. Désormais adulte, l'OFCOM doit relever ce défi. Il y parviendra grâce à l'expérience de ses 30 premières années, à un esprit de pionnier toujours aussi vif, au courage toujours perceptible et à la créativité. Des personnes qui ont un lien particulier avec l'office décrivent brièvement dans cette publication ce qu'ils attendent de l'OFCOM dans la suite du parcours.

Nous nous efforcerons de remplir les attentes. Nous voulons créer les conditions politiques appropriées pour qu'en Suisse nous disposions d'une infrastructure de télécommunication bien développée et performante, d'un service public médiatique qui réponde aux besoins de la population ainsi que d'un service universel postal orienté vers l'avenir. Nos préoccupations d'hier, d'aujourd'hui et de demain restent les mêmes. Nous y travaillons à la rue de l'Avenir, dans la Bienne bilingue. Voilà bien d'excellentes conditions de base.

Bernard Maissen, directeur de l'OFCOM

Quelques jalons dans l'histoire de l'OFCOM

1992

Inauguration

Le 1er avril, le conseiller fédéral Adolf Ogi inaugure officiellement l'Office fédéral de la communication et en confie la direction à Marc Furrer. L'OFCOM est chargé de réglementer le secteur de la radio et de la télévision et de créer les conditions nécessaires à l'ouverture du marché des télécommunications.

1998

Nouvelle LTC

Le 1er janvier, la nouvelle loi sur les télécommunications entre en vigueur. L'OFCOM est chargé de veiller à son application. Il triple son personnel notamment en engageant des collaboratrices et collaborateurs de Telecom PTT qui, trois mois plutôt, a disparu pour laisser sa place à Swisscom. Il doit louer des bureaux supplémentaires à Nidau et achète des vélos pour faciliter les navettes entre les deux sites.
Il faudra attendre 2004 et la fin de la construction d'une nouvelle aile du bâtiment à la rue de l'Avenir pour que le personnel trouve sa place sous un même toit.

2000

Apprentissage

Pour la première fois, l'OFCOM forme un apprenti médiamaticien et devient une des premières entreprises à proposer cette formation. Actuellement, 18 jeunes suivent un apprentissage à l'OFCOM (12 de médiamatique et 6 de commerce). L'OFCOM a été nominé comme "Meilleure entreprise formatrice 2020-2022" par la Chambre d'économie publique du Jura bernois.

2002

Comdays

Les premières journées de la communication ont lieu à Bienne les 2 et 3 mai. Elles sont organisées par l'OFCOM et la ville de Bienne. Elles connaîtront sept éditions, avec des invités prestigieux pour évoquer les dossiers liés aux médias et aux télécommunications.

biel bienne communication days

2003

SMSI

Le sommet mondial sur la société de l'information se tient à Genève du 10 au 12 décembre. L'OFCOM a mis ses compétences à disposition pour la préparation et la tenue de cette rencontre internationale. Aujourd'hui encore, l'office participe à la mise en œuvre des résultats de ce sommet.

2006

Stratégie pour une société de l'information

La stratégie pour une société de l'information, qui vise à introduire les technologies de l'information et de la communication (TIC) au profit de tous, est complètement révisée et approuvée le 23 janvier par le Conseil fédéral. L'OFCOM chapeaute les travaux liés à la stratégie jusqu'à fin 2020 avant que le dossier ne soit transféré à la Chancellerie fédérale.

2007

La fin du 01

Le 1er avril, la région zurichoise change d'indicatif. Les travaux préparatoires menés par l'OFCOM en collaboration avec les opérateurs permettent de passer du 01 au 043 ou 044 en évitant tout problème technique.

L'indicatif 044 s'impose

2008

Concessions de radio et TV

Dans le courant de l'année, l'OFCOM octroie 41 concessions pour des radios locales et 13 concessions pour des télévisions régionales en Suisse. Puisqu'elles arrivent à échéance en 2024, l'OFCOM prépare depuis 2021 la mise au concours des nouvelles concessions.

2010

Les pièges de l'internet

Le 16 novembre, l'OFCOM publie les premières "Petites histoires d'internet – que personne ne voudrait vivre". Ces bandes dessinées présentent des situations dangereuses sur le web et donnent des conseils pour ne pas tomber dans le piège. Plusieurs nouvelles histoires ont été publiées depuis. La BD s'appelle désormais "Tranches de vie connectée".

+
BAKOM
OFCOM
UFCOM

2012

Politique postale et aide indirecte à la presse

Depuis le 1er octobre, l'OFCOM est chargé de mettre en œuvre et de développer la loi sur la Poste ainsi que de rendre les décisions sur les demandes de rabais indirect à la presse pour des journaux et des périodiques.

2013

.swiss

Le 3 avril, l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), la société chargée de gérer les noms de domaine au niveau mondial, estime que la candidature de la Confédération pour obtenir la gestion du .swiss répond aux exigences. Les premiers noms de domaine .swiss sont enregistrés fin 2014.

dot.swiss

2015

Feu vert pour la nouvelle redevance de radio-télévision

Le 14 juin, le peuple accepte la révision de la loi sur la radio et la télévision. Le score est historiquement serré: 3649 voix d'avance pour le oui. La voie est libre pour adapter le système de redevance de radio et télévision et nettement diminuer le montant de la redevance dès 2019.
Le 4 mars 2018, l'initiative "No Billag" est clairement rejetée. La SSR et les diffuseurs régionaux respirent: ils conservent leur part aux revenus de la redevance.

2019

5G

Du 29 janvier au 7 février, l'OFCOM mène la mise aux enchères de fréquences pour le développement de la 5G en Suisse. Swisscom, Salt et Sunrise obtiennent les fréquences dont ils ont besoin pour déployer la nouvelle technologie.

2022

Non au soutien aux médias

Le 13 février, le peuple suisse a dit non au train de mesures en faveur des médias. Le projet prévoyait de nombreuses mesures en faveur des médias sur papier ou en ligne ainsi que pour les radios locales et télévisions régionales.

© Office fédéral de la communication OFCOM